

## Délibération n°2024-10-17-11-CA

Relative à la campagne des demandes de création et modification des diplômes d'établissement pour l'année universitaire 2024-2025 (Vague 3)

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 octobre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024-07-16-12-CA relative à la campagne annuelle d'organisation des diplômes d'établissement pour l'année 2024-2025,
- Vu** la délibération n°2024-09-24-13-CA relative à la campagne annuelle des diplômes d'établissement universitaire pour l'année 2024 / 2025 (vague 2),
- Vu** l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 10 octobre 2024, portant sur l'objet de la présente délibération,

**Après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la campagne des demandes de création et modification des diplômes d'établissement pour l'année universitaire 2024-2025 (Vague 3), telle que détaillée dans les tableaux annexés à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents : 22 membres présents

Représentés : 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **21 OCT. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **21 OCT. 2024**